

AVIS N° 072-2025 / DCBR / DG

FCTC SUKUK IJARA SOGEPA SN 5,80 % 2022-2029

**Paiement de la marge semestrielle et
remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, SOGEPA SN procédera, le **29 avril 2025**, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du Principal du FCTC SUKUK dénommé « IJARA SOGEPA SN 5,80 % 2022-2029 » pour un montant global net d'impôt de **5 419 855 059 FCFA** (cinq milliards quatre cent dix-neuf millions huit cent cinquante-cinq mille cinquante-neuf FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34, Email : cgfbourse@cgfbourse.com .

Fait à Abidjan, le 23 avril 2025

**Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement**

et par Délégation



Le Directeur du Département des Opérations

Guimba SYLLA

